

Document à imprimer, remplir et à remettre lors de la première séance, accompagné du chèque de cotisation

Bulletin d'adhésion 2020-2021 à l'association Drôle de Drame

L'inscription à nos ateliers vous rend adhérent.e de l'association Drôle de Drame. L'adhésion vaut pour l'année scolaire en cours, soit du 1^{er} septembre au 31 août. Le règlement de la cotisation annuelle, d'un montant de 20€, se fait par chèque libellé à l'ordre de Drôle de Drame.

Je soussigné.e,....., responsable légale de l'élève , adhère pour la saison 2020-21 (de septembre 2020 à août 2021) à l'association Drôle de Drame. Adhésion à titre individuel, « membre adhérent personne physique, à voix consultative ». Adhésion de 20 €. Les statuts de l'association Drôle de Drame sont mis à disposition sur demande.

Fait le à

Signature

Autorisation de la personne photographiée sur la libre utilisation de son image

En prévision des restitutions de fin d'année, nous vous soumettons l'autorisation suivante qui concerne la prise de clichés individuels et de groupe, pour la communication, sur différents supports, autour de nos ateliers.

Je soussigné (e),....., responsable légal de l'élève , autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle apparaît. Ceci sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée. Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à sa vie privée et plus généralement ne sont pas de nature à lui nuire à ou à lui causer un quelconque préjudice.

Fait le à

Signature